

4 novembre 1983 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à la mairie de Cognac (Charente), vendredi 4 novembre 1983.

Monsieur le maire,

- Mesdames et messieurs,

- J'aurai l'occasion dans un instant, ayant le plaisir de déjeuner à Cognac avec non seulement quelques élus mais aussi les dirigeants des professions, d'approfondir une conversation que vous avez eu raison d'engager et que nous pourrons mener à bien dans l'heure qui vient.

- Vous me pardonnerez donc si je ne m'attarde plus longtemps sur cet aspect des choses, c'est-à-dire sur la réalité et le développement du cognac. J'ai naturellement bien connu cette production et ce négoce.

- Vous savez que plusieurs membres de ma famille - déjà deux générations dans le temps - s'en sont occupé de très près y compris à Cognac même, et j'ai toujours pu constater que cette production de très grande qualité représentait dans nos villes de la région une ouverture étonnante sur le monde. Que de jeunes gens qui étaient mes camarades, qui le sont le plus souvent restés, et qui avaient une connaissance des échanges internationaux, une connaissance des langues, des pays scandinaves, de l'Angleterre, du Canada, des Etats-Unis d'Amérique entre autres. Cela signifiait un apport d'ordre culturel pour nos villes, bref un échange qui prédispose Cognac plus que d'autres à comprendre et d'abord à connaître, puisque l'on en vit, ce qu'est le commerce international. Et le commerce international véhicule bien d'autres choses, l'échange des idées, des cultures.

- Cela a beaucoup marqué, vous le savez bien monsieur le maire, la nature même de cette région. La Charente - je ne veux pas dire les Charentes - la Charente et la Charente Maritime ont, à travers les temps, non seulement pour porter leurs produits plus loin mais aussi par esprit d'aventure et de conquête y compris sur soi-même, produit beaucoup de grands navigateurs et nous avons marqué d'autres rivages par notre présence. Je ne ferai aucune allusion pour signaler que c'est à Cognac qu'est né François 1er.\

J'ai également noté, monsieur le maire, un certain nombre des points chauds que vous ne pouviez manquer d'évoquer. A mon avis, votre information est un peu en retard et sur trois ou quatre points, il ne me semble pas que votre appréciation soit fondée. Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation `Gaston Defferre` est ici présent et j'espère qu'il va vous fournir tous les éléments nécessaires sur la décentralisation, car j'ai noté qu'il y avait quelque chose de tout à fait fondé sur le -plan hospitalier - il faudra qu'on en parle - mais qui ne l'est pas sur le -plan routier, par exemple, ni sur le rythme du financement qui n'est pas inférieur à celui de l'inflation. Enfin, tout cela pourra se discuter et nous n'allons pas entrer dans les détails.

- La décentralisation est une grande idée, un grand projet, elle commence d'être une grande réalisation. Il faut en effet que le financement accompagne la compétence et de ce point de vue je n'ai rien à redire à votre proposition. En tout cas, cela permet au maire, non seulement de dire ce qu'il a envie de dire au Président de la République, quand il passe. Mais cela lui permet dans la vie quotidienne - dans une heure et demie je serai parti, et vous, vous resterez messieurs les conseillers municipaux, de même que les élus du département qui se trouvent ici, les conseillers généraux - et vous resterez avec vos pouvoirs. Je ne suis pas venu vous en prendre. Je suis venu, naturellement au nom du pays et pas par moi-même, vous en donner, c'est-à-dire que j'ai accru, que nous avons accru la capacité démocratique de la France. Et ce qui vous permettra dans

que nous avons accru la capacité démocratique de la France. Et ce qui vous permettra dans beaucoup de domaines, pas dans tous, naturellement, d'être directement responsables.\

Alors, vous avez raison d'un certain point de vue, car je sais très bien comment l'Etat pourrait réagir, en se désengageant peu à peu, puisqu'ils sont responsables ... Il s'agit de bien répartir et de savoir ce que l'on fait et d'être justes les uns envers les autres. C'est-à-dire qu'il ne faut pas non plus que les élus locaux, communaux, départementaux, que les élus régionaux, ayant acquis toutes ces compétences, une fois qu'ils ont épuisé leur crédit, disent à nos concitoyens comme cela s'est produit quelquefois - ça ne s'est pas produit ici - "c'est la faute à l'Etat". Le juste partage des compétences et du financement auquel vous êtes appelé à travailler tous, devrait nous permettre d'aboutir, dans un délai très bref, à un nouvel équilibre de nos institutions, par la décentralisation qui change en effet le visage de la France pour la première fois depuis je ne sais quand ... certainement depuis des siècles, depuis Napoléon, peut-être depuis Colbert, peut-être depuis nos premiers rois qui avaient pour mission - c'était d'ailleurs dans l'intérêt de la France - d'être centralisateurs, afin de rassembler le pré carré, qui nous a permis - encore François 1er, pensons à Charles Quint - de préserver l'hexagone, bien que la géométrie n'était pas tout à fait la même.\

Monsieur le maire, mesdames et messieurs, nous avons à traiter en effet du cognac et d'autres choses encore car cette région représente une certaine diversité de productions, même si la marque essentielle, le sceau représente cet extraordinaire effort de qualité, de travail assidu, d'amour et de sagesse, qui apparaît d'abord dans le geste du vigneron, puis du viticulteur et qui se trouve prolongé dans la maturation du cognac au travers d'une gestion plusieurs fois alambiquée qui permet de donner à cette production un rayonnement international.

- Et j'ai bien noté au passage, que vous m'avez dit, d'ailleurs très discrètement, que vous ne voudriez pas qu'on change le cognac contre le magnétoscope, par exemple. Vous avez tout à fait raison. Moi, je suis plutôt du côté du cognac et je veux qu'on en finisse avec des mesures qui, parfois, doivent représenter des clauses de sauvegarde - dans certains secteurs, il faut quant même se protéger sans faire de protectionnisme - mais il est vrai que nous nous exposons à des mesures de rétorsion et j'ai engagé le gouvernement, qui le fait, à ouvrir le plus possible les frontières quitte à dire à nos partenaires et d'abord à nos partenaires du Marché commun qu'on ne peut pas parler toujours de libéralisme économique, de libre échange, quand du côté de la Grande-Bretagne, on met des taxes ou l'on ferme la porte pour le poulet, la dinde, trois mois avant Christmas `Noël`. Tout d'un coup les conditions sanitaires rendent impossibles la vente de ces productions en Angleterre, quand l'Allemagne `RFA` découvre soudain qu'il faut un certain nombre de produits identiques à ceux de l'an 1540, si l'on veut pouvoir exporter de la bière en Allemagne, sans oublier naturellement qu'au Japon il n'y a aucun empêchement de caractère protectionniste mais demandez donc aux producteurs de mécanique, ou à ceux qui font les yaourts Danone, qui ont ouvert un grand marché. Le président directeur général de Danone me disait, il n'y a pas si longtemps, que pour le Japon, avant d'avoir pu vendre un pot de yaourt, il lui avait fallu sept ans d'efforts. Combien y a-t-il de petites et moyennes entreprises qui sont en mesure de supporter des investissements pendant sept ans, avant de vendre un produit ? C'est un marché extrêmement fermé aux productions occidentales, d'où notre effort d'ouverture qui est nécessaire, qui correspond à notre intérêt, qui nous oblige à produire la qualité pour supporter la compétition et qui doit être accompagné par un effort semblable des pays concurrents. Un jour j'ai demandé à Copenhague, lors d'un Sommet européen, qu'on mette tout sur la table et vous savez qu'à partir du Sommet d'Athènes `Conseil européen`, dans quelques semaines, en décembre, puis dans les mois qui viendront, la Communauté européenne `CEE` engagera un débat de fond sur les empêchements mutuels que nous mettons au commerce international. On va donc dans le sens, monsieur le maire, de ce que vous souhaitez et le cognac, en effet très représentatif, ne sera plus la victime toute désignée des représailles qui lui seront opposées ou qui pourraient l'être.\

Monsieur le maire, mesdames et messieurs, très peu de temps doit être consacré à cet échange de discours. Je m'arrête donc là. J'ai beaucoup tenu à venir vous faire cette visite dans votre hôtel de ville. Je pensais qu'il ne suffisait pas d'être l'hôte de votre commune, à côté d'ici, je me

réjouis donc d'être dans la maison commune, dans la maison du peuple. Je suis très heureux d'être reçu par les conseillers municipaux et par les divers élus de la région. J'y suis très sensible. Je me trouve une fois de plus tout à fait chez moi et je vous en remercie.

- Je voudrais quand même, selon une tradition très établie, dire avant de terminer, Vive Cognac !

- Vive la République !

- Vive la France ! et encore j'avais oublié vos rappels des institutions. Je vais apposer ma signature sur le livre d'or. Nous avons avec le général de Gaulle quelque chose qui, en effet, nous rassemble, une similitude évidente. Nous avons été, nous sommes l'un et l'autre Président de la République.\